Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 94 (1980)

Heft: 1-2

Rubrik: Miscellanea

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Miscellanea

Le panneau des Mailly à Saint-Nicolas-d'Arras

Au cours des XIVe et XVe siècles, la mode de représenter sur un unique tableau non seulement le donateur et son épouse mais également plusieurs autres membres de sa maison, fils et filles notamment, a eu pour conséquence la production de peintures, généralement disposées en largeur, qui comportent l'intérêt de montrer au complet les divers représentants d'une même famille. C'est à ce type qu'appartient le fameux panneau des Jouvenel des Ursins, aujourd'hui conservé au Musée du Louvre.

Il n'est pas inutile de rappeler la parenté de ces tableaux avec les peintures de certains manuscrits[1] de la même époque où ce genre de figuration a laissé des témoignages plus nombreux sans doute parce que beaucoup de tableaux votifs, peints à cette époque sur bois, ont disparu au cours des siècles, leur support étant victime du feu ou de l'humidité.

Un panneau de ce type se trouvait au XVIIIe siècle à Arras *en l'église saint Nicolas des Fossez... dessus un portail pour entrer à l'église.* Il a disparu depuis longtemps mais une gouache prise il y a deux cents ans et conservée à la Bibliothèque nationale de Paris permet d'en avoir une idée assez exacte.

La figuration de ce panneau est accompagnée de la note suivante, placée à la suite de la localisation de l'objet: *A coté dextre est une table d'autel avec cette écriture:*

Cy gist noble dame Marie, dame de Mailly Losseignol, Bours et Boulencourt, fame de feu Monsieur Colart seigneur de Mailly, de Beauffort en Santers et du Plouicq, qui trespassa à la journée d'Azincourt, desquels seigneur et dame sont issus
Monsieur Colart de Mailly, lequel, après qu'il eust esté chevalier à la dicte journée, trespassa,
Jean, seigneur de Mailly, qui trespassa à la journée de Mons en Vimeu
Jean, seigneur de Mailly et de Beauffort en Santers, du Moien et de Bours,
Anthoine de Mailly escuier,
Monsr Hues de Mailly, chevalier, seigneur du Losseignol et de Boulencourt,
Defunte Marie de Mailly, damoiselle de Dommart sur la Lies
Jehanne de Mailly, religieuse de l'église de Pont Sainte Maxence
Et Jehanne de Mailly, dame de Sombrin et de Proville
Et Marie de Mailly dame de Beaumont et de Coullemont
eet autres leurs enfans estant en cette représentation
Laquelle trespassa le vio jour de l'an IIIIc LVIo[2].

Ce panneau est des plus intéressants pour l'héraldique de la maison de Mailly[3] puisque chacun des personnages est identifié par un écu. Il constitue en outre un excellent exemple du système de brisure adopté au sein d'une famille féodale importante du Ponthieu au XVe siècle.

Au centre de la composition, la Vierge, assise, en manteau rouge, la couronne en tête, présente l'enfant Jésus. A sa droite, saint Jean-Baptiste, debout, vêtu d'une tunique bleue,

Fig. 1. Le panneau des Mailly à Saint-Nicolas-d'Arras (1456). (cl. J.-B. V.)

tient de la main gauche un livre sur lequel est couché l'agneau. Il présente Colart de Mailly, agenouillé avec ses quatre fils, tous en costume de guerre: une cotte d'armes cache l'armure de corps mais on distingue les avant-bras et les coudières ainsi que les cuissots, genouillères, grèves et solerets auxquels sont assujetis des éperons d'or. Ils ont à gauche leur épée à pommeau ovoïde et, à droite, la dague à quillons droits. Il est à noter que seul Colart et ses deux fils aînés ont des cottes d'armes à manches amples et courtes, celles de ses deux autres fils en armes étant plus étroites et couvrant presque la totalité des bras.

Au sommet d'un pieu, derrière Colart de Mailly, un écu, timbré d'un heaume à bourrelet et aux lambrequins d'or et de sinople, cimé de deux perches. Il est aux armes pleines de Mailly: *d'or à trois maillets de sinople.*

Sur sa cotte, Colart, chef de nom et d'armes, porte aussi les pleines armes de Mailly dont les émaux sont connus par plusieurs armoriaux du Moyen Age. Ainsi *L'armorial d'Urfé*[4] donne, dans «la marche de Corbie»: «les droictes armes de Mailly, d'or à iij maillez de sinope et crie son nom.»

Le sceau de Colart de Mailly est d'ailleurs parvenu jusqu'à nous. Appendu à une quittance de gages du 18 mai 1412[5], pour des services de guerre sous le duc de Bar, c'est un sceau rond de 28 mm de diamètre, à l'écu portant trois maillets, penché, timbré d'un heaume cimé d'un vol, supporté par deux lions; la légende est: + S. COLART SE..... DE MAILLY C.... (fig. 2). Germain Demay a même trouvé, en inventoriant les sceaux de l'Artois, la matrice d'un autre sceau d'un Colart de Mailly[6]. Sceau rond de 26 mm, de type armorial, à l'écu aux trois maillets, penché, timbré d'un heaume cimé d'un maillet. Le champ est chargé de branchages et la légende est: COLART: S: DE:

Fig. 2. Le sceau de Colart de Mailly en 1412. (cl. J.-B. V.)

Fig. 3. Empreinte d'une matrice de Colart de Mailly[7] (cl. J.-B.V.)

MAILLY. Demay, avait obtenu communication de cette pièce de M. Boca, alors archiviste de la Somme[7] (fig. 3).

Derrière le seigneur de Mailly, son fils aîné, prénommé Colart lui aussi, tué avec son père à Azincourt, brise les armes de Mailly d'un lambel à trois pendants d'argent.

Le second fils est Jean I. Il brise d'une quatrefeuille de sinople en abîme. Il fut seigneur de Mailly, de 1415, date de la mort de son père et de son frère aîné jusqu'en 1421 lorsqu'il trouva la mort, le 21 août, à la bataille de Mons en Vimeu[8]. Il avait épousé Marie, fille de Miles de Hangest et de Louise de Craon. C'est sans doute lui qui fut l'un des témoins du traité de Troyes de 1420, que cite Monstrelet[9].

Le troisième fils est Jean II qui devint seigneur de Mailly en 1421. Il arbore les armes pleines qu'il portait lorsque fut peint le tableau en 1456. Certains auteurs prétendent qu'il assista au traité d'Arras de 1435, parmi les chevaliers bourguignons[10] bien que son nom ne figure pas sur les listes, incomplètes il est vrai, qui furent alors rédigées. Il avait épousé Catherine de Memetz[11], et décéda en 1470.

Antoine, le quatrième fils, brise en chef d'une étoile de sable à six rais. Il mourut sans alliance, dit le père Anselme[12]. Si l'inscription qui accompagne le panneau le qualifie d'écuyer, le tableau le montre sous l'habit ecclésiastique.

Hues, représenté à l'extrême gauche, écartèle d'or à trois maillets de sinople et d'or à trois maillets de gueules, c'est-à-dire des armes de son père et de la famille de sa mère. Il fut seigneur de L'Orsignol et de Bouillancourt. Sa présence est attestée en 1441 au siège de Pontoise[13]. Il fut également au nombre des compagnons du dauphin qui le 15 août 1443 prirent la ville de Dieppe. Il fut fait chevalier à cette occasion[14]. Capitaine de Compiègne puis

de Montdidier, il avait épousé Marguerite d'Athies, il mourut sans enfants en 1471.

Derrière lui trois petits enfants, des frères sans doute morts en bas âge.

A la droite de la Vierge, une sainte vêtue d'une robe rouge et d'un manteau vert couvrant ses épaules. Le vase à parfum qu'elle tient permet de l'identifier à Marie-Madeleine. Elle présente Marie de Mailly, vêtue d'une robe bleue et d'une cape rouge, coiffée d'un chaperon blanc. L'écu figuré derrière elle est écartelé d'or à trois maillets de sinople et d'or à trois maillets de gueules qui sont les armes des Mailly-Lorsignol[15].

La première de ses six filles, Marie, également à genoux, est en robe rouge à col et manches de fourrure, coiffée d'un chaperon blanc. L'écu placé derrière elle est parti d'argent à la bande de sable chargée de trois fleurs de lis d'or et de Mailly. Le parti I est Villers Saint Paul. Elle avait en effet épousé Guillaume de Villers, chevalier, seigneur de Verderonne[16].

Sa sœur Jeanne, en habit ecclésiastique – elle était religieuse à Pont-Sainte-Maxence – porte, selon l'usage, les armes pleines

Derrière elle, en robe rouge à col sombre, sa sœur Jeanne. Son écu est parti, au 1 de gueules freté d'argent, au 2 de Mailly. Les premières sont les armes parlantes des Fretel, dont était son mari, Robert Fretel seigneur de Sombrin[17].

La dernière fille identifiée par un écu, toujours en robe rouge, se voit attribuer un écu parti, au 1 d'or à la croix ancrée de gueules, au 2 de Mailly.

Ce sont les seules armes qui posent ici un problème. Cette fille de Colart de Mailly prénommée selon certains auteurs Marie, selon d'autres Marguerite fut au moins mariée deux fois. Elle avait épousé en premières noces Jean de Brimeu, chevalier, seigneur d'Humbercourt, fils de Denis de Brimeu. La croix ancrée représentée ici ne constitue nullement un des meubles des armes de la maison de Brimeu[18], connues par de nombreux armoriaux et sceaux du Moyen Age. Ce devrait donc vraisemblablement être les armes de son second époux. Le père Anselme[19] dit que ce dernier était «Hues de Berghettes, seigneur de Beaupré et de Toullemont». Les Berghettes qui sont du Boulennois portaient de sable au lion d'argent brisé d'une bordure de gueules[20]. Les armes ne concordent pas non plus. L'abbé Gosselin[21] suivant Moreri prétend qu'après son veuvage Marie ou Marguerite épousa «Hue de Banquetin, seigneur de Beaupré et Collemont».

Le père Anselme et ses contemporains ont sans doute eu sous les yeux des actes difficiles à lire qu'ils auront mal transcrits. On se bornera simplement à signaler ici que les Bernieul ou les Longvillers, également originaires d'Artois, portaient d'or à la croix ancrée de gueules[22].

Quoi qu'il en soit de ce point mineur, Marie ou Marguerite de Mailly est suivie de deux autres enfants plus petits, l'un en manteau vert l'autre en manteau rouge coiffé d'un turban, petites sœurs mortes en bas âge.

La figuration de ce panneau malheureusement disparu comporte l'intérêt de montrer les modes de brisure et de partition des écus d'une façon d'autant plus intéressante qu'elle comporte les émaux non donnés par les sceaux et que paradoxalement ceux des personnages commémorés ont disparu sans laisser de traces.

S'agissant des brisures, le lambel à trois pendants est donné au fils aîné. Les autres différencient leurs armes par l'adjonction de petites pièces. C'est conforme à l'habitude prise alors de briser en recourant à des pièces de petites dimensions[23]. En effet contrairement à l'usage des XIIIe et XIVe siècles, on ne trouve plus ici ni bordure, ni bande, ni franc quartier.

Jean-Bernard de Vaivre.

[1] A titre d'exemple, le missel des carmélites de Nantes. Bibliothèque de l'université de Princeton, nº 40.

[2] Bibliothèque nationale (Paris), collection Clairambault, 1197, fº 124 et 125.

[3] Le travail le plus complet sur cette famille est celui de LEDRU, abbé Ambroise: *Histoire de la maison de Mailly*, Paris, 1893, 2 vol. in 8º. On pourra également se reporter à

GOSSELIN, abbé: *Mailly et ses seigneurs, sires et haut-bers de Mailly le Franc, Péronne, 1876,* in 8º et également à l'*Extrait de la généalogie de la maison de Mailly, suivi de l'histoire des comtes de Mailly, marquis d'Haucourt et de celle des marquis du Quesnoy, dressé sur les titres originaux sous les yeux de M. de Clairambault, généalogiste des ordres du roy*, et, pour l'histoire par M. [le père Simplicien], Paris, 1757, in 4º.

[4] VAIVRE, Jean-Bernard de: *L'armorial d'Urfé* (à paraître).

[5] Bibliothèque nationale, Clairambault, 68, p. 5313.

DEMAY, Germain: *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault,* Paris 1885-6, 2 vol. in 4º, t. I, nº 5524.

[6] DEMAY, Germain: *Inventaire des sceaux de la Picardie...,* Paris, 1875, in 4º, nº 441.

[7] Germain Demay estimait qu'il s'agissait d'un surmoulage. On sera plus sévère que lui: la forme mal assurée des caractères de la légende, l'absence de croix et de la lettre S au début de celle-ci, le type du heaume, le vol trop raide et le recours aux branchages pour orner le champ du sceau inclinent à penser qu'il s'agit d'une forgerie de l'époque romantique. Cela étant, ce sceau a dû être réalisé d'après un des nombreux sceaux Mailly authentiques des XIVe et XVe siècles. C'est à ce titre qu'il est mentionné ici.

[8] MONSTRELET: *La chronique d'Enguerran en deux livres avec pièces justificatives 1400-1444,* édition L. Douet d'Arcq (Société de l'histoire de France), Paris, 1857-62, 6 vol. in 8°, cf. t. IV, p. 63-66.

[9] MONSTRELET: *op. cit.,* t. III, p. 390.

[10] VAIVRE, Jean-Bernard de: *L'armorial des députés et plénipotentiaires au traité d'Arras de 1435* (à paraître).

[11] ANSELME, père: *Histoire généalogique de la maison royale de France, des pairs et grands officiers de la couronne...* , Paris, 1726-33, 9 vol in fol., cf. t. VIII, p. 633.

[12] ANSELME, père: *ibid.*

[13] MONSTRELET: *op. cit.,* t. VI, p. 9.

[14] WAVRIN, Jean, bâtard de: *Anciennes chroniques d'Angleterre,* édition Mlle Dupont (Société de l'histoire de France), Paris, 1858-63, 3 vol. in 8°, cf. T. I, p. 334.

[15] LEDRU: *op. cit.,* t. I, p. 128 sq.

Les armes des Mailly Lorsignol figurent également dans plusieurs armoriaux du Moyen Age; ainsi *L'armorial d'Urfé* ajoute à la mention donnée précédemment «Item de Mailly à iij maillez de gueules». On les trouve aussi dans l'armorial équestre de la Toison d'Or, conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal.

[16] Leurs armes se trouvent dans de nombreux armoriaux du Moyen Age, notamment dans l'armorial du héraut Navarre (n° 680 de la mauvaise édition de Douet d'Arcq): «M. Jehan de Villiers de Verteronne: d'argent à une bande d'azur à trois fleurs de lis d'or sur la bande.» Un petit-fils de Guillaume de Villers Saint Paul et de Marie de Mailly, Florimond dit le chevalier de Saint Paul, trouva la mort en 1472 en défendant Beauvais contre les Bourguignons. Son important monument funéraire se trouvait dans l'un des bras du transept de l'abbaye Saint Lucien à Beauvais. Cf. FONS, Claire: *L'abbaye de Saint Lucien de Beauvais. Etude historique et archéologique* in «Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1975 pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe». Paris, 1975, p. 79-84.

Le monument a été dépecé et seul subsiste aujourd'hui, après diverses pérégrinations, le gisant lui-même. Un bon dessin de l'ensemble avait été levé par un des dessinateurs de Gaignières. Devant le gisant étaient placés quatre animaux fantastiques dont deux supportent les armes de Mailly et un autre celles des Villers Saint Paul, telles qu'elles sont figurées sur le panneau de saint Nicolas d'Arras.

ADHEMAR, Jean: *Les tombeaux de la collection Gaignières. Dessins d'archéologie du XVIIe siècle.* Paris, 1976, t. II, n° 1334.

[17] Les armes des Fretel sont bien connues. BELLEVAL, René, marquis de: *Les sceaux du Ponthieu,* Paris, 1896, in 8° a décrit quatre sceaux de membres de cette famille (n° 363-366) appendus à des actes de 1204 à 1369; tous portent un écu freté, parfois brisé.

[18] Les Brimeu portent d'argent à trois aiglettes de gueules, membrées d'azur.

[19] ANSELME, père: *op. cit.,* t. VIII, p. 632.

[20] C'est ce que donne *L'armorial d'Urfé,* puis, plus tard, le *Bergshammar.*

[21] GOSSELIN: *op. cit.,* p. 40.

[22] Pour les Longvilliers, *L'armorial d'Urfé* donne: «Le sr de Longvillers d'or à la croix de gueules ancrée et crie son nom.»

[23] Les sceaux de cette époque le prouvent. On le constate également en examinant certains armoriaux comme l'*armorial de la cour amoureuse* conservé à Vienne, dans le fonds de la Toison d'Or (ms. 51).

Adresse de l'auteur: Jean-Bernard de Vaivre
8 Highboro Court, Bethesda 20034 Maryland USA

Notes sur les armoiries Faucherre et Desmarets

La famille *Faucherre* est une famille autochtone de la vallée de la Broye. Citée dès 1524 à Bussy-sur-Moudon, elle a été reçue en 1587 à la bourgeoisie de Moudon.

Selon Galbreath (*Armorial vaudois*, tome II, p. 745), les Faucherre portent les armoiries suivantes: «D'azur à la fasce d'argent chargée d'une lame de faux de gueules, et accompagnée en pointe d'une marque d'argent formée d'une double croix surmontée du chiffre quatre.» Comme source, Galbreath indique un écu moderne peint au stand de Moudon. Il est exact que les armoiries des familles bourgeoises de Moudon ont été peintes au stand de cette ville avant 1912. Cette décoration était due «à l'initiative et aux recherches du dévoué et regretté Docteur Meylan» pour citer les termes mêmes d'un manuscrit consacré en 1927 au centenaire d'une société de tir de Moudon, les «Armes réunies».

On sait quel excellent héraldiste et érudit fut le Dr René Meylan (1861-1926). On peut penser qu'il n'a pas attribué des armoiries aux Faucherre sans s'appuyer sur des documents. Or M. Jaques Faucherre, médecin-dentiste, chef du service dentaire de la Ville de Lausanne, est propriétaire d'une «catelle» de poêle armoriée, achetée par lui à Moudon il y a une trentaine d'années, qui pourrait bien être le document original dont s'est inspiré le Dr Meylan.

Il s'agit d'une «catelle» de 21×23 cm, pesant 4 kg 100. Elle porte deux armoiries inscrites dans des écus ovales entourés de rameaux d'olivier, surmontés d'une couronne. Au-dessous, un cartouche porte l'inscription, quelque peu mutilée, «Arme des Faucherre - Arme des Demaret». Plus bas encore, on lit la date «1774» (fig. 1).

L'écu de dextre porte donc les armes Faucherre. On peut le blasonner: «De gueules à la lame de faux posée en fasce, accompagnée en chef d'une croix surmontée du chiffre quatre et en pointe d'un «cousoir» de relieur.» On retrouve donc là les deux meubles qui, ordonnés de façon plus simple et plus satisfaisante du point de vue héraldique, ornent le blason «moderne» des Faucherre.

M. Jaques Faucherre a relevé dans les registres de mariages et de baptêmes de Moudon que Daniel-Philippe Faucherre fut l'époux, vers 1770 puisqu'un premier enfant

Fig. 1. Carreau aux armes Faucherre-Desmarets, 1774

naquit en 1771, de Marie Desmarets. Notre «catelle» devait donc rappeler cette alliance et orner le poêle familial. Daniel-Philippe était imprimeur et libraire à Moudon. C'est sans doute ce qui l'a incité à placer dans ses armoiries, à côté de la faux à laquelle son nom pouvait faire penser, le «cousoir» de relieur qu'il utilisait dans son métier. A relever encore que notre homme est l'imprimeur d'un volume «Les psaumes de David, mis en vers, revus et approuvés. Nouvelle édition où la musique est exactement corrigée, à Moudon chez Daniel-Phylippe Faucherre, libraire, MDCCLXXVII.» L'unique exemplaire connu est également en main de M. Jaques Faucherre (voir J. Burdet *La musique dans le Pays de Vaud, 1536-1798*, p. 535).

Le couple Faucherre-Desmarets eut en tout cas trois enfants et, en particulier, Gabriel Jean-Louis indiqué comme fils de Daniel et de «Marie née Desmarets, originairement bourgeoise de Lausanne», né le 10 janvier 1771, baptisé le 20 du même mois. Ses parrains furent Gabriel Desmarets, régent et chantre dans l'église de Lausanne, bourgeois de cette dernière ville et grand-père maternel de l'enfant, ainsi que Jean Heubach, allemand d'origine, habitant Lausanne où il est libraire. Les marraines sont Marie Magdelaine Desmarets, née Borel, de Prilly et Louise Heubach, sa sœur.

Il vaut la peine de souligner ainsi, par l'alliance Desmarets, les relations de famille qui existaient entre le modeste libraire de Moudon et le Bavarois de Lausanne Heubach «dont l'apport au développement des arts graphiques lausannois fut important» (Encyclopédie vaudoise, *Les Artisans de la prospérité*, tome 3, p. 189; voir aussi *Les Arts I*, tome 6, p. 129).

L'intérêt de notre «catelle» est aussi de nous donner les armes de la famille *Desmarets* qui n'étaient pas décrites à ce jour. Elles figurent à senestre et nous les blasonnerons: «Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur à l'ancre de sable, aux 2 et 3 d'or à la colombe essorante d'argent.»

On remarquera, pour n'y plus revenir, la graphie Demaret utilisée sur la «catelle» alors que les documents d'archives donnent Desmarets. Il s'agit néanmoins manifestement de la même famille.

Le livre d'or des familles vaudoises de Delédevant et Henrioud cite, p. 166, la famille Desmarets comme bourgeoise de Prilly dès 1758, éteinte dès lors. Les indications citées plus haut au sujet de Gabriel et de Marie Magdelaine Desmarets font du premier un bourgeois de Lausanne, de la seconde une bourgeoise de Prilly. Par l'ouvrage de J. Burdet, *La musique dans le Pays de Vaud 1536-1798*, p. 350 et 540, nous savons que Jean Gabriel Desmarets (1718-1793), père de Marie, était lui-même le petit-fils de Jacques Marchandon dit Desmarets, qui fut professeur de mathématique et régent au Collège de Lausanne dès 1676. Jean-Gabriel fut chantre à Saint-Laurent puis à Saint-François. Cette famille était originaire de Limoges. Elle s'établit au Pays de Vaud certainement pour des motifs de religion. L'ancre et la colombe qui ornent les armoiries révélées par la «catelle» Faucherre-Demaret sont des symboles qui témoignent bien de l'attachement de cette famille à sa foi protestante.

Maurice Meylan.

Adresse de l'auteur: Maurice Meylan, directeur des Ecoles, Lausanne.

A propos du changement d'armoiries de l'abbé Léonard de Cléron

Les nobles de Cléron en Franche-Comté, cités dès le XIIIe siècle, constituent peut-être une branche de la maison de Scey. Jacques de Cléron, chevalier, mentionné en 1262 avec Jean et Jacques, ses fils, paraît être le même

personnage que Jacques de Scey, père de Jean et Jacques en 1260. Jacques de Cléron le père est l'ancêtre d'une importante maison dont deux membres jouèrent un rôle en vue au service des comtes de Neuchâtel en Suisse au XVe siècle. Othenin, † 1454, est cité à Neuchâtel dès 1410; il est châtelain de Vuillafans, 1443, 1445, puis de Vercel, 1453 (ces seigneuries franc-comtoises appartenaient au comte de Neuchâtel); il remplit l'honorifique et influente charge de maître d'hôtel de Jean de Fribourg (en Brisgau), souverain du comté, de 1447 à 1451. Simon, son fils, † 1483, châtelain de Vercel, 1456, est lieutenant général du comté en 1465 et 1489; les comtes d'Haussonville sont ses descendants; ils se sont éteints dans les mâles en 1924. Armoiries des chevaliers de Cléron: *de gueules à la croix d'argent cantonnée de quatre croisettes tréflées de même.*

Il existait dès le XIVe siècle à Neuchâtel une famille de Cléron qui, portant un blason différent, ne paraissait pas avoir de relation avec celle citée ci-dessus. Jean de Cléron possède en 1353 une maison au Chastel à Neuchâtel (il est châtelain de Thielle depuis 1349). Le comte Louis de Neuchâtel, dont il est le protégé, lui octroie un fief en 1372. La postérité de Jean, ensuite d'alliances, partage son existence entre Neuchâtel et Morat. Le blason d'Etienne, son petit-fils, châtelain de Thielle en 1421, est composé de *trois têtes* (fig. 1); celui de Léonard, abbé de Saint-Jean, frère d'Etienne, datant de la même année 1421, comporte également trois têtes — de Maures ? — (fig. 2). Six ans plus tard, en 1427, le même abbé Léonard, témoin au testament de Guillaume d'Arberg, seigneur de Valangin, appose un sceau à l'écu chargé d'une croix et de croisettes, posé sur la crosse abbatiale

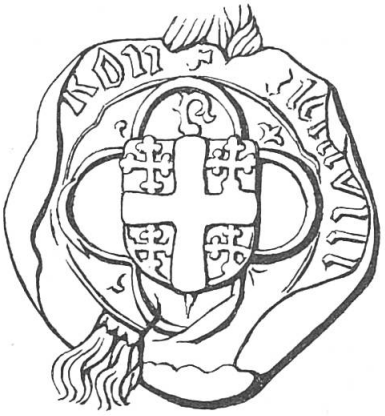

Fig. 3. Léonard de Cléron, abbé de Saint-Jean de Cerlier, 1427

— Arch. Etat, Neuchâtel, 45.4b — (fig. 3). Cet orgueilleux prélat a vraisemblablement changé d'armoiries pour affirmer ses liens familiaux avec Othenin de Cléron.

Depuis la publication de notre étude sur *Les monuments sigillographiques et héraldiques de l'ancien monastère de Saint-Jean de Cerlier* (A.H.S., Annuaire 1977, p. 19 et ss), nous avons trouvé plusieurs documents infirmant certains détails généalogiques et héraldiques de ce travail: la mention en 1360 de la bâtardise de Jean de Cléron, l'évocation en 1444 de la parenté d'Othenin et d'Etienne de Cléron, enfin le sceau abbatial de 1427, prouvant que Jean de Cléron descendait de la maison du même nom.

Quelle est l'origine du blason à trois têtes ? L'historien franc-comtois Henri de Casteljau, à Abbans-Dessous (Doubs), auquel nous devons les renseignements sur les Cléron avant leur passage en Suisse, évoque la possibilité du port des armes d'une branche de la maison de Scey qui seraient les armes primitives des Cléron. Par un acte de 1259, Etienne, damoiseau de Salins, fils de Robert de Scey, chevalier de Salins, et ses frères, Jean, chevalier, et Morel, damoiseau de Salins, font une donation aux frères du Temple (Arch. Rhône, 48 II 2944 nº 1). Ce Morel de Scey aurait pu arborer des armes parlantes telles que les têtes de Maures. La pierre tombale, relevée au XVIIe siècle à Saint-Etienne de Besançon, cathédrale détruite, de Guillaume de Ceix (sic) et de son épouse portait trois têtes de reines; ces têtes couronnées pourraient bien avoir été des têtes de Maures mal interprétées. Simples hypothèses que tout cela. La question reste ouverte.

Olivier Clottu.

Fig. 1. Etienne de Cléron, 1421

Fig. 2. Léonard de Cléron, abbé de Saint-Jean de Cerlier,1421

A propos d'un arbre héraldique

L'essence d'un arbre figurant dans un écu héraldique est le plus souvent difficile à préciser. Au Moyen Age on a bien essayé de représenter feuilles, fleurs et fruits de grandeur démesurée pour faire connaître l'espèce. Avec l'abâtardissement de l'art héraldique aux XVIIIe et XIXe siècles les arbres ne peuvent plus guère se distinguer que s'ils rappellent les patronymes des familles qui les portent[1].

Un cas intéressant est celui de la famille Frigerio, de Milan, qui porte *d'azur, à un arbre terrassé de sinople, au chef d'or chargé d'une aigle de sable couronnée de même* (chef d'Empire) (fig. 1).

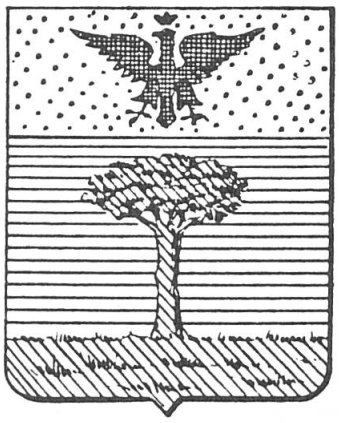

Fig. 1. Frigerio, arbre non spécifié.

Divers auteurs précisent la nature de cet arbre: un micocoulier[2], un chêne[3], un cerisier (fig. 2)[4] ou un pommier[5] sans en donner la raison et sans que les noms italiens de ces arbres aient de rapport avec celui de la famille[6].

Toutefois le micocoulier, arbre typique du nord de l'Italie[7], porte bien des noms différents: *arcidiavolo, spaccasassi, bagolàro, perlàro, pellegrino, lodogno, fraggiràgolo* et *ramiglia.* Le nom de *celtide* est un vocable savant, dérivé de la

Fig. 2. Frigerio, cerisier.

dénomination latine[8]. Si le nom de *bagolàro* (de l'it. *bàgola*, fr. *baie*) ou parfois *melo bagolàro* (fr. *pommier à baies*) peut expliquer le pommier (it. *melo*), aucune des autres dénominations ne semble pouvoir nous aider. Cependant en patois le micocoulier porte aussi le nom de *frigée*[9], et c'est bien de ce nom qu'est dérivé celui de la famille Frigerio, le *e* long ayant été remplacé par le suffixe *-erius (frigée > frigerius)*, procédé courant dans les textes notariaux du Moyen Age[10].

En ce qui concerne le radical *frig-*, le nom de l'arbre et sa signification, on trouvera en note une digression étymologique qui devrait pouvoir être utile non seulement aux spécialistes mais à tous ceux que les problèmes linguistiques intéressent[11].

Pour quelle raison le *frigée* ne se trouve-t-il pas dans les armes des Frigerio de Côme, qui portaient un cerisier de sinople fruité de sable ? Ce changement nous paraît pouvoir s'expliquer à partir d'un détail à première vue insignifiant: le cerisier est décrit comme fruité de sable, tandis que les fruits de cet arbre ne sont point noirs, mais rouges, même si parfois d'un rouge particulièrement foncé. Les baies du micocoulier par contre, à leur complète maturité, ont une couleur violet-noir (qui ne peut être rendue en héraldique que par le sable) et elles sont à peine plus petites que les cerises. Les feuilles des deux arbres sont aussi du même type, ovales et allongées. Il nous semble donc que l'auteur de l'*Armorial tessinois*, où le document qu'il a suivi, a pu être trompé par les ressemblances que nous venons de constater entre les deux arbres. Le chêne des Frigerio de Turin peut provenir d'une erreur du même genre, à moins que l'élévation au rang comtal n'ait motivé le remplacement par le roi des forêts d'un arbre réputé trop humble pour la dignité nouvellement reçue.

Les trois familles en question portent donc les mêmes armes parlantes, et de même qu'une étoile d'argent adextrée en chef est une brisure suffisante pour distinguer la branche cadette de l'aînée, on peut avancer l'hypothèse que le changement de l'émail du champ d'argent à azur a aussi marqué, à une époque plus reculée, une brisure entre deux différentes branches de la même famille. Les Frigerio de Milan pourraient ainsi être une branche collatérale issue des Frigerio de Côme à une époque indéterminée entre 1270 et 1513. Cette hypothèse s'appuyant exclusivement sur des considéra-

tions d'ordre héraldique, il ne nous est pas possible de nous aventurer plus loin.

Nous voudrions néanmoins rappeler en guise de conclusion que l'utilité d'un blason pour des recherches historiques est bien souvent celle de nous aider à combler des lacune là où d'autres documents font défaut[12].

Fabrizio Frigerio.

[1] FORAS, A. de: *Le Blason*, Grenoble, 1883, p. 251, *sub voce induction*, n. CCLXVIII.

[2] Albero di celtide: SPRETI, V.: *Enciclopedia storico-nobiliare italiana*, Milano, 1930, vol. III, p. 281 (fig. 1).

[3] Albero di quercia: *ibid.* p. 282. Il s'agit d'une branche cadette établie à Turin, élevée au titre comtal en la personne de Ettore Frigerio et de ses descendants par S. M. Vittorio Emanuele III, roi d'Italie, avec décret de *motu proprio* du 9 mai 1929. Cette branche porte en chef et à dextre de l'arbre, une étoile d'argent comme brisure.

[4] Ciliegio: LIENHARD-RIVA, Alfredo, *Armoriale ticinese*, Bellinzona, 1945, p. 177 (fig. 2). Il s'agit d'une ancienne famille de Castel San Pietro (actuellement dans le canton du Tessin) possédant la citoyenneté de Côme, à propos de laquelle on a des témoignages certains depuis 1270, en la personne de «quondam ser petri de frigerio de castro sancti petri de Cumis» et de ses héritiers: «heredum qdm. domini petri de castro sanct petri, qui dicebatur de frigerio de Cumis».Il n'y a pas de documents écrits qui prouvent une filiation directe entre cette famille et celle des Frigerio de Milan.

[5] Melo: GELLI, J., *3500 ex-libris italiani* (con 840 incisioni), Milano, 1908, p. 178.

[6] La famille Frigerio est une famille milanaise a propos de laquelle on a des témoignages certains depuis 1513 (G.A. PRATO, *De Rebus Mediolanensibus sui temporis*, in «Cronache Milanesi» scritte da Giovanni Pietro Cagnola, Giovanni Andrea Prato e Marco Burigozzo, ora per la prima volta pubblicate, in «Archivio Storico Italiano», s. l., t. II, 1842, p. XI-XXIV, 1-568, p. 310). Elle est inscrite dans l'*Elenco Ufficiale della Nobiltà Italiana*, avec le titre de «nobile» (m. f.), «Don» et «Donna».

[7] BETTELINI, A.: *La Flora legnosa del Sottoceneri*, Bellinzona, 1904, p. 114, qui écrit: «Cresce disseminato in parecchie stazioni: nelle colline fra Morbio, Castel San Pietro e Mendrisio.» Il s'agit de la région d'où provient la famille Frigerio de Côme citée à la note 4.

[8] Cf. PLINE, *Nat. Hist.*, 13, 104: «Africa, qua vergit ad nos insignem arborem loton gignit, quam vocat celthim.»

[9] Le prof. O. PENZIG, *Flora popolare italiana*, Genova, 1924, *sub voce* donne les graphies *frigié* (Côme et Pavie) et *fregié* (Tessin). Le célèbre philologue et linguiste H. SCHUCHARDT, «Span. *ladilla*; sard. *gintilla, surzaga*», article paru dans le «Zeitschrift für Romanische Philologie», Halle, XXXIV, 1910, p. 339, donne les graphies *frigè* (Pavie) et *frigée* (Milan).

[10] Des dérivations semblables sont attestées pour des noms de lieu à partir du provençal, par exemple l'église de *Saint-Pierre de Fanabregoule (de Fanabregolo*, 1160) à Aliscamps près d'Arles et l'*ecclesia Sancti Petri de Fabricolis* (1156) à Montpellier, dans ces cas le nom de l'arbre a été donné aux lieux et aux églises qui s'y trouvent. (Cf. H. SCHUCHARDT, *Zürgelbaum*, in «Zeitschrift für Romanische Philologie», Halle, XXXV, 1911, p. 394).

[11] H. Schuchardt, dans son article déjà cité «Span. *ladilla*, sard. *gintilla; surzaga*» fait dériver la forme *frigée* du provençal *fabrego* et ce dernier (comme tous les différents noms de cet arbre) de *Faba Graeca*, qui serait la dénomination la plus ancienne.

Dans son autre article sur le même sujet, paru l'année suivante dans la même publication (cité à la note précédante), il précise ultérieurement sa pensée.

Le préfixe *fara-*, qui apparaît dans certaines formes (ex. prov. *farabrego*) s'expliquerait par le fait que «in *fara-* wird das *r* ein Vorklang von dem in *Graeca* oder *Syriaca* sein» (p. 387). Comme on l'a vu le nom de la plante dériverait de la forme *Faba Graeca*, mais l'auteur n'exclut pas non plus un *Faba Syriaca*, qu'on trouve par exemple dans l'ouvrage du médecin français J. Ruellius, *De natura stirpium*, Bâle, 1537, p. 186.

En ce qui concerne le passage de *fara-* à *fra-* et la forme *fri-* (radical de *frigée*) il ajoute:

«Statt *far(a)-* wird in Italien *fra-* begünstig, weil sich damit leicht sinnvolle Benennungen ergeben. So haben wir einerseits *fragiraco* [... etc.]. An fragiraco scheinen sich, obwohl die Mittelstufen im dunkeln liegen, piem. *frigé, frigicì* (auch franz. *fregolier* bei Duez) anzuschliessen; die dazu stimmenden pav. *frigè*, mail. *frigée* hatte ich, in Ermangelung eines Bessern, auf südfr. *fabrego* folgen lassen» (p. 388). W. Meyer-Lübke, dans un court article paru quelques années plus tard (*Zeitschrift für Romanische Philologie*, Halle, XLV, 1925, p. 592) accepte la dérivation proposée par Schuchardt *faba* > *falabrego* > *frigée* mais précise que pour lui il ne s'agit pas de *faba graeca*, mais plutôt de *faba africa*, le suffixe *-ego* se trouvant à la place du suffixe *-ica* comme chez Mistral on trouve *Valabrego* pour *Valabrĭga*.

Il justifie cela en citant le passage de Pline déjà vu à la note 8, selon lequel le micocoulier proviendrait d'Afrique. Walter von Wartburg, *Franzosisches Etymologisches Wörterbuch*, Leipzig-Berlin, 1934, vol. III, p. 341, *sub voce faba graeca*, pense que «eine endgültige entscheidung zwischen den beiden etym. noch nicht möglich ist».

Quoi qu'il en soit tout le monde s'accorde sur la dérivation de *frigée* à partir de *faba* (grecque ou africaine, peu nous importe ici), et comme le suffixe *-erius* a la signification de «porteur de», on pourra en conclure que le nom *Frigerius* (>*Frigerio*), dérivé de *frigée*, signifie littéralement «porteur de fèves» (grecques ou africaines qu'elles soient) et qu'il désigne l'arbre que l'on trouve dans les armoiries de cette famille. Il s'agit donc d'armes parlantes et le nom de la famille est dérivé, à travers le latin, du nom patois de l'arbre lui-même.

Comme l'écrit le Comte de Foras: «Si nous connaissions tous les vieux mots patois français et étrangers, tous les noms ou surnoms des familles tombés en désuétude, nous verrions que les armoiries parlantes sont extrêmement fréquentes» (*op. cit.* p. 251). Voir aussi D. L. Galbreath-L. Jéquier, *Manuel du Blaon*, Lausanne, 1977, p. 276, qui donnent des exemples d'armes parlantes de «nombreuses familles qui s'arment d'un arbre peu reconnaissable».

(J'aimerais, en conclusion de cette longue note, remercier les responsables du *Vocabolario dei dialetti della Svizzera Italiana* à Lugano et mon cher ami le prof. Michel Burger, de l'Université de Genève, pour leur aide et leurs suggestions.)

[12] Voir à ce propos Jacques MEURGEY DE TUPIGNY, *Utilité de l'héraldique pour l'historien*, in «L'Histoire et ses méthodes», sous la direction de Charles Samaran, Paris, 1973, p. 750.

Adresse de l'auteur: Fabrizio Frigerio,
rue de Vermont 42, 1202 Genève.

Wappen der vierten Gemeinde auf dem Boden der trockengelegten Zuiderzee

Früher (Arch. herald. Nr. 3/4, 1975) haben wir über die Wappen der ersten drei Gemeinden auf dem Boden der trockengelegten Zuiderzee berichtet. Am 1. Januar 1980 erhielt die vierte Gemeinde, Lelystad, welche inzwischen bereits zu einem mittelgrossen Gemeinwesen angewachsen ist, den Status einer Gemeinde. Mit Datum vom 1. Januar 1980 verfügte der «Landdrost», welcher zusammen mit einem aus der Bevölkerung gewählten Beirat die Gewalt eines Gemeinderates ausübt, die Führung eines eigenen Wappens. Minister Lely, dessen Lebensaufgabe die Trockenlegung der Zuiderzee war, führte ein redendes Wappen: Eine silberne Lilie in blauem Feld. Weil nun die neue Gemeinde das Wappen dieses verdienten Landsmannes trägt und möglicherweise zur Hauptstadt einer Zuiderzeeprovinz werden wird, lag nahe, dass das Lilienwappen dieser Gemeinde zugesprochen wird.

Der Anfang der Riesenarbeit der Trockenlegung bestand im Bau des Abschlussdeiches. Aus diesem Grunde wurde im Wappen der Deichbau symbolisiert. Weil bis vor kurzem die Seedeiche an der Aussenseite mit sechseckigen Blöcken aus Basalt oder Beton verstärkt wurden, treffen wir im neuen Wappen die entsprechende Symbolisierung an.

Die Blasonierung des Schildes lautet: Ein goldenes Feld mit sechseckigen Steinen geschlossen strukturiert, darin ein blauer Herzschild mit silberner Lilie. Der Herzschild ist das Wappen des genannten Ministers.

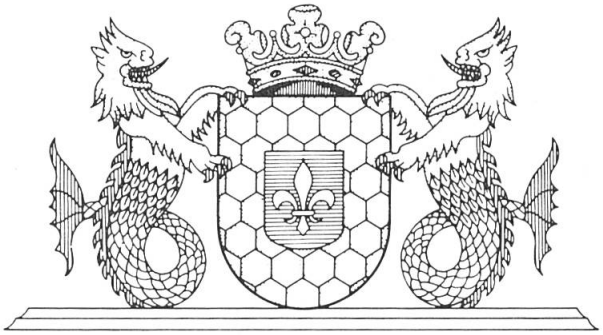

Abb. 1. Das neugeschaffene Wappen der Gemeinde Lelystad.

Wie in den Niederlanden bei Wappen lokaler Behörden üblich, wird eine Krone über den Schild gesetzt. Diese besteht aus drei Blättern und zwei Perlen. Als Schildhalter dienen zwei goldene Seelöwen mit silbernem Schwanz, roter Zunge, roten Krallen und Flossen.

Das Wappen wurde durch Königlichen Beschluss vom 11. September 1979 genehmigt.

Die nächste Gemeinde wird zweifelsohne Almere sein.

G. A. Bontekoe.

Adresse des Autors: G. A. Bontekoe,
Postbus 78, N-8430 AB *Oosterwalde.*

*L'opinion des auteurs n'engage pas la responsabilité d'*Archivum Heraldicum. *Tous droits réservés.*

Archivum Heraldicum ist für die hier vertretenen Ansichten der Autoren nicht verantwortlich.
Alle Rechte vorbehalten.

L'opinione degli autori non impegna la responsabilità di Archivum Heraldicum.
Tutti i diritti riservati.